
Pourquoi une entreprise a besoin d'une structure juridique ?

Vous avez l'intention d'exercer de manière professionnelle et habituelle une activité économique ? Choisissez une structure juridique adaptée à votre entreprise ! Ce cadre légal, parfois dénommé abusivement « statut juridique », est indispensable pour lancer son activité en tant qu'entrepreneur. Le statut juridique de l'entreprise détermine ses règles de fonctionnement ainsi que les droits et obligations des personnes qui la composent.



Pourquoi une entreprise à besoin d'une structure juridique

Par

Le 7 juillet 2021 à 17h29

Article réalisé par des experts juridiques. La rédaction n'a pas participé à sa réalisation.

Trouvez une structure adaptée à vos besoins

Vous devez, en tant qu'entrepreneur, choisir une structure juridique pour votre entreprise. Cette obligation légale s'explique par la nécessité d'**encadrer l'organisation et l'activité de l'entreprise**.

Bien qu'un **changement de statut juridique** de l'entreprise soit envisageable, il n'est pas simple à réaliser. La procédure de transformation de société suppose notamment la désignation d'un commissaire à la transformation de l'entreprise (si la société n'a pas de commissaire aux comptes), la modification des statuts de l'entreprise, la publication d'une annonce légale et la modification du Registre du Commerce et des sociétés (RCS). Afin d'éviter d'y avoir recours, examinez attentivement vos options et [identifiez le statut juridique qui conviendra le mieux à votre entreprise](#).

Volonté de s'associer et liberté d'action

Pour sélectionner le statut juridique adapté à votre entreprise, prenez en compte quelques

critères. Demandez-vous, tout d'abord, si vous souhaitez vous associer avec d'autres personnes pour fonder votre entreprise. Si vous faites le choix de poursuivre seul votre activité d'entrepreneur, vous pouvez choisir le statut juridique d'Entreprise Individuelle, qui comprend le statut juridique d'auto-entreprise et le statut d'entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL). Ce statut juridique permet de démarrer une activité en quelques clics et vous aurez une grande liberté d'action dans l'entreprise. Si vous préférez créer une société, pour qu'elle dispose de son propre patrimoine, pensez au statut juridique d'Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) ou au statut de Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU).

PUBLICITÉ



L'encadrement légal de toutes les structures juridiques n'est pas équivalent. Le législateur est resté plutôt silencieux concernant certaines formes d'entreprise ou de société, laissant à l'entrepreneur une grande liberté dans la gestion. Le gérant de la [société à responsabilité limitée \(SARL\)](#) est soumis à des règles strictes, qui ne peuvent pas être modifiées lors de la rédaction des statuts de l'entreprise. A l'opposé, le choix de la société par actions simplifiée (SAS) permet à l'entrepreneur de disposer de beaucoup de souplesse dans la gestion de l'entreprise. Ce sont les statuts de la SAS qui régiront concrètement son fonctionnement et les relations entre les associés de l'entreprise et les tiers.

Enfin, si vous envisagez d'exercer une activité réglementée, renseignez-vous sur les règles d'exploitation de l'entreprise, qui imposent parfois de recourir à un statut juridique défini.

L'impact patrimonial du statut juridique de l'entreprise

Réfléchissez aux conséquences patrimoniales de votre choix de statut juridique. Le statut juridique de société à responsabilité limitée (SARL) ou le statut juridique d'entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL), limitent la responsabilité des associés de l'entreprise (ou de l'entrepreneur dans le second cas). Les associés d'une société civile ou d'une société en nom collectif (SNC), au contraire, répondent indéfiniment des dettes sociales de l'entreprise à proportion de leurs parts dans le capital de la société. Pour protéger votre patrimoine personnel et le séparer de celui de la société, orientez-vous plutôt vers un statut juridique où l'entrepreneur n'a qu'une responsabilité limitée. En cas de faillite de l'entreprise, ce choix évitera que vos biens personnels soient

saisis.

La dimension de votre projet et les nécessités de financement exercent une influence sur le statut juridique approprié pour votre entreprise. Le chiffre d'affaires de l'auto-entreprise, par exemple, est plafonné, ce qui signifie que ce n'est pas le bon statut juridique pour un projet de grande ampleur. Le statut de société anonyme (SA) requière un capital social d'au moins 37 000 €, ce choix n'est pas adapté à la création de petites entreprises. Le choix d'un capital social conséquent garantit cependant une crédibilité à l'entreprise vis-à-vis de ses partenaires. D'un point de vue stratégique, si vous avez besoin de fonds extérieurs pour votre société, pensez à un statut juridique qui facilite l'entrée d'investisseurs dans l'entreprise, comme la société par actions simplifiée.

Les conséquences fiscales et sociales du statut juridique

N'oubliez pas que le statut juridique de l'entreprise détermine son régime fiscal. Déterminez si l'assujettissement des bénéfices de votre entreprise à l'impôt sur le revenu serait plus avantageux pour vous que l'impôt sur les sociétés, envisagez le régime de TVA de l'entreprise, les déductions de charges dont votre société bénéficierait grâce ce statut juridique etc.

Le choix du statut juridique de la société a un **impact direct sur le régime social du dirigeant de l'entreprise.** Le président d'une société par actions simplifiée (SAS), d'une SASU et le gérant égalitaire ou minoritaire d'une société à responsabilité limitée (SARL) ou d'une EURL ont, s'ils sont rémunérés au titre de leurs fonctions, le statut d'assimilé-salarié. Cela permet à ces dirigeants d'entreprise de bénéficier du régime général de la sécurité sociale (à l'exception de l'assurance chômage). En revanche, le gérant majoritaire de SARL (ou d'EURL) et le dirigeant d'une entreprise individuelle sont affiliés au régime social des travailleurs non-salariés (TNS), qui offre une protection sociale moindre au dirigeant d'entreprise que le régime général de la sécurité sociale.

Avant de lancer son activité, un entrepreneur doit définir quel sera le statut juridique le plus adapté à son projet. Le choix de la structure juridique de l'entreprise dépend de la volonté de l'entrepreneur de s'associer, de la responsabilité financière qu'il veut endosser ou encore de ses besoins en capitaux. Trouvez une structure adaptée à vos besoins

Service : [déposez votre annonce légale](#)

Dans la rubrique Annonces légales

[Quelles sont les différentes formes juridiques d'une entreprise ?](#)

[Comment déclarer une création d'entreprise ?](#)

[Quel est le CFE compétent pour un auto-entrepreneur ?](#)

 VOIR LES COMMENTAIRES

Pfizer : une troisième dose recommandée

Annonce, Business Insider

**Fidme, l'application qui
facilite & récompense vos
achats au quotidien !**

**L'Ever Given est arrivé à
Rotterdam, quatre mois
après avoir bloqué le cana...**

Le Parisien

**10 ans après l'affaire DSK, la vie de Nafissatou Diallo est
"ruinée"**

Annonce - People

Les plus lus, Économie

Un salarié sans pass sanitaire pourra bien être licencié	1
L'allocation de rentrée scolaire sera versée le 17 août	2
Refus du pass sanitaire : «Il ne faut pas laisser croire aux salariés qu'il ne peut pas y avoir de licenciement», prévient Borne	3
Pass sanitaire dans l'entreprise : comment ça marche	4
Electricité : pourquoi Leclerc oblige ses clients à changer de contrat	5

Économie

Amazon reçoit une amende record pour non-respect des données privées en Europe

Abonnés «C'est contraignant, mais c'est le prix de notre liberté» : les voyageurs partagés sur le pass sanitaire à bord des trains

Les médecins libéraux et l'Assurance-maladie s'accordent sur des revalorisations

Après Altice, Iliad (Free) veut lui aussi quitter la Bourse